



Elections professionnelles du 4 au 10 juin 2026



RSE : DES ACTES !

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) vaut plus qu'un discours

La RSE, bien conduite par les CCI, renforcerait leur attractivité. Celle-ci repose sur trois piliers:

- ✓ L'aspect social : des mesures en faveur de l'inclusion et de la diversité (jeunes, multiculturalisme, handicap, minorités...), un cadre de travail sain axé sur le bien-être de tou(te)s, l'égalité femmes-hommes, ...
- ✓ L'aspect économique : Ce pilier a pour vocation à combiner responsabilité sociétale et performance économique, avec une gouvernance éthique et transparente. Ainsi, les CCI, établissements publics, ne doivent pas se transformer en Sociétés Immobilières pour protéger leurs subsides, et intégrer la représentation du personnel dans leurs instances de gouvernance (bureaux, assemblées générales, ...)
- ✓ L'aspect environnemental : le réseau doit favoriser les modes de transport alternatifs, l'aménagement d'horaires pour faciliter le covoiturage, réduire l'empreinte carbone, ...

La CFDT attend plus de transparence dans l'engagement des CCI

- ✓ Le refus d'opérations cosmétiques
- ✓ Une transition écologique juste
- ✓ Davantage de concertation avec les organisations syndicales
- ✓ Une stratégie claire de la gouvernance en accord avec les textes et les lois en vigueur



Ce que la CFDT revendique

- ✓ Une stratégie RSE solide
- ✓ Une démarche volontaire de la part des CCI dans l'intégration des préoccupations sociales et environnementales
- ✓ La création d'une Commission Environnement où seraient associés des représentants du personnel formés
- ✓ Des actions concrètes
- ✓ Des mesures visibles et mesurables
- ✓ La promotion d'organisations plus justes

PAS DE RESPONSABILITE SANS OBLIGATION

La RSE, c'est aussi prendre des engagements sociaux et de gouvernance

AGISSONS ENSEMBLE

LE 10 JUIN, VOTEZ CFDT-CCI



CFDT-CCI.COM

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

